



DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 136

HOMMAGES

Le décès de l'honorable Pierre Claude Nolin—
Président du Sénat

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 29 avril 2015

LE SÉNAT

Le mercredi 29 avril 2015

HOMMAGES

LE DÉCÈS DE L'HONORABLE PIERRE CLAUDE NOLIN—
PRÉSIDENT DU SÉNAT

L'honorable Claudette Tardif : Honorables sénateurs, je prends la parole afin de rendre hommage à l'honorable Pierre Claude Nolin, dont le décès nous attriste tous profondément.

Le sénateur Nolin a été un parlementaire remarquable, un homme de principe qui a fait preuve de dévouement, de courage dans ses convictions, d'intégrité et d'humanisme exceptionnel tout au long de sa carrière.

Malgré sa santé défaillante, il demeurait déterminé à s'acquitter de ses importantes fonctions à titre de Président et à apporter des changements à l'institution du Sénat afin de la moderniser et de l'aider à traverser ces moments difficiles.

Depuis sa nomination au Sénat en 1993, le sénateur Nolin a contribué à enrichir nos institutions parlementaires par son engagement indéfectible et par les valeurs d'équité et de justice qu'il transmettait.

Je lui suis reconnaissante de son leadership et de son enthousiasme à promouvoir le Sénat dans la société, et de son désir de renforcer la démocratie au sein de notre pays en se questionnant sur le rôle du Sénat et son degré de partisanerie. Comme il l'a si bien dit : « Trop de partisanerie, ça aveugle. » Je souhaite que les efforts et les attentes du sénateur Nolin en vue de donner un nouvel élan à notre institution ne soient pas vains.

À titre personnel, j'ai été touchée par son attention et sa compréhension des enjeux et des défis auxquels les communautés francophones en situation minoritaire sont confrontées. Il était un fier Québécois et un fier Canadien dont l'attachement à la dualité linguistique et à la francophonie, dans toute sa diversité, était sincère.

En tant que présidente de l'Association interparlementaire Canada-France, j'ai apprécié l'importance que le sénateur Nolin accordait aux relations diplomatiques entre le Canada et la France. Le sénateur Nolin a été, pendant plusieurs années, un membre fidèle de l'association, et nous lui en sommes tous très reconnaissants. Justement, le Président allait se rendre en France en mai pour participer au colloque sur la Grande Guerre organisé par notre collègue, le sénateur Joyal.

La présidence du sénateur Nolin au Sénat aura été de trop courte durée. Toutefois, nous n'oublierons pas son énergie manifeste à proposer des changements à notre institution. Sa présence dans cette enceinte nous manquera énormément, mais nous garderons tous de lui l'inspiration qu'il nous a donnée.

• (1510)

Ce fut un honneur pour moi de servir dans cette Chambre avec le sénateur Nolin pendant plus de 10 ans, et je garderai une grande affection et de bons souvenirs de cet homme exceptionnel, de ce grand parlementaire.

J'aimerais offrir mes condoléances les plus sincères à son épouse, Camille, à ses enfants, Simon, Louis et Virginie, à ses petits-enfants et à tous les membres de sa famille.
